

Guide *des études*

2025 - 2026

MASTER

Mention

**SCIENCES
ET CULTURES
DU VISUEL**

Partie administrative



Chères étudiantes, chers étudiants,

L'enseignement de l'archéologie et de l'histoire de l'art à Lille repose sur une tradition de plus de 135 ans. Il est le plus ancien en France. Nous veillons à le faire évoluer et à l'adapter constamment aux exigences sociétales pour une meilleure insertion professionnelle, mais aussi pour satisfaire votre curiosité. L'équipe administrative comme l'équipe enseignante, travaille sans cesse pour vous proposer la meilleure formation et accompagnement possible.

Vous trouverez dans ce guide les informations utiles sur l'organisation de l'année universitaire, les enseignements proposés, les modalités d'évaluation, les bibliographies, ainsi que sur les stages, les travaux d'étude et de recherches, les bibliothèques, la vie associative, la mobilité internationale en Europe (Erasmus+) ou extra-européenne, la santé...

Consultez donc attentivement ce guide, qui vous accompagnera tout au long de cette année universitaire, pour laquelle je vous souhaite une grande réussite.

Markus Kohl

Directeur du département Histoire de l'art et Archéologie

Bonne lecture et bienvenue au département Histoire de l'art et Archéologie

FACULTE DES HUMANITES

La Faculté des Humanités est une unité de formation et de recherche de l'Université de Lille. À ce titre, elle regroupe sept départements, associe cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques. Elle est dirigée par un doyen et un conseil de faculté où siègent des représentants des étudiantes et des étudiants.

La Faculté des Humanités en chiffres :

7000 étudiants

Près de **270** enseignants et enseignants-chercheurs

Près de **500** chargés de cours

Plus de **200 000** monographies dans les bibliothèques associées

L'EQUIPE DE DIRECTION DE LA FACULTE

Doyenne

Sophie Aubert-Baillet, professeure de Langue et littérature latines

Vices-doyens

Juliette Delahaie (Formation tout au long de la vie et insertion professionnelle - Formation continue),

Claudio Majolino (Recherche et documentation),

Dominic Moreau (Relations internationales),

Charles-Olivier Stiker-Métral (Affaires étudiantes)

Directrice des Services d'Appui

Catherine Lenain

Directrice des Services d'Appui

Audrey Choquet

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour vous tenir au courant de l'actualité des événements de votre département, des ciné-débats, des conférences, etc. :

- Instagram : [@humanites.ulille](https://www.instagram.com/humanites.ulille)
- Bluesky : [@humanites-ulille.bsky.social](https://bsky.app/profile/humanites-ulille.bsky.social)
- LinkedIn : [Faculté des Humanités](https://www.linkedin.com/company/faculte-des-humanites)
- Facebook : [Faculté des Humanités](https://www.facebook.com/Faculté-des-Humanités)

Informations : <https://humanites.univ-lille.fr/>

DEPARTEMENT HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Au département Histoire de l'art et Archéologie sont préparés les **diplômes** suivants :

Licence Histoire de l'art et Archéologie (en présentiel)

Licence 1 Tronc commun

Parcours Histoire de l'art (Licence 2-3)

Parcours Archéologie (Licence 2-3)

Licence Histoire de l'art (à distance / EAD)

Master Histoire de l'art

Parcours Recherche en Histoire de l'art (en présentiel)

Parcours Recherche en Histoire de l'art (à distance / EAD)

Parcours Patrimoine et musées

Master Mondes Anciens parcours métiers de l'archéologie

Master Sciences et Cultures du visuel

Diplôme universitaire : Maîtriser et appliquer les protocoles en archéothanatologie (MAPA)



CONTACTS

DIRECTION DU DEPARTEMENT

Directeur

Markus KOHL

Mail : markus.kohl@univ-lille.fr

Directeur adjoint

Bertrand COSNET

Mail : bertrand.cosnet@univ-lille.fr

RESPONSABLE DE L'OFFRE DE FORMATION

Aurélie SEMAESSE

Tel. : 03.20.41.63.39

Mail : aurelie.semaesse@univ-lille.fr

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

Gil Bartholeyns

Mai : gil.bartholeyns@univ-lille.fr

Luca Acquarelli

Mail : luca.acquarelli@univ-lille.fr

GESTIONNAIRE PÉDAGOGIQUE

Master Mondes Anciens parcours Métiers de l'archéologie

Master Histoire de l'Art parcours Recherche en Histoire (site et EAD) / parcours Patrimoine et musées

Master mention Sciences et Cultures du Visuel (SCV)

Angélique CROSSOUARD

Tel. : 03.20.41.61.98

Mail : angelique.crossouard@univ-lille.fr

Calendrier Humanités organisation année universitaire 2025-2026

	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juil-26
Femmes administratives	1 Lu		1 Me	1 Sa Toussaint	1 Lu 11	1 Je Jour de l'an	1 Di	1 Di	1 Me	1 Ve Fête du Travail	1 Lu Date-limite délib. sem. pairs session 1	1 Me
	2 Ma		2 Je	2 Di	2 Ma	2 Ve	2 Lu 4	2 Lu 7	2 Je	2 Sa	2 Ma	2 Je
	3 Me		3 Ve	3 Lu 7	3 Me	3 Sa	3 Ma	3 Ma	3 Ve	3 Di	3 Me	3 Ve Date-limite délib. L3
	4 Je		4 Sa	4 Ma	4 Je	4 Di	4 Me	4 Me	4 Sa	4 Lu	4 Je	4 Sa
	5 Ve		5 Di	5 Me	5 Ve	5 Lu	5 Je	5 Je	5 Di Pâques	5 Ma	5 Ve	5 Di
	6 Sa		6 Lu 4	6 Je	6 Sa	6 Ma	6 Ve	6 Ve	6 Lu Lundi de Pâques	6 Me	6 Sa	6 Lu
	7 Di		7 Ma	7 Ve	7 Di	7 Me	7 Sa	7 Sa	7 Ma 12	7 Je	7 Di	7 Ma
	8 Lu		8 Me	8 Sa	8 Lu 12	8 Je	8 Di	8 Di	8 Me	8 Ve Fête de la victoire	8 Lu	8 Me
	9 Ma		9 Je	9 Di	9 Ma	9 Ve	9 Lu	9 Lu 5	9 Je 8	9 Sa	9 Ma	9 Je
	10 Me		10 Ve	10 Lu 8	10 Me	10 Sa	10 Ma	10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me	10 Ve
	11 Je	campus en fête (AM)	11 Sa	11 Ma Armistice	11 Je	11 Di	11 Me	11 Me	11 Sa	11 Lu	11 Je	11 Sa
	12 Ve		12 Di	12 Me	12 Ve	12 Lu 1	12 Je	12 Je	12 Di	12 Ma	12 Ve	12 Di
	13 Sa		13 Lu 5	13 Je	13 Sa	13 Ma	13 Ve	13 Ve Date-limite délib sem. impairs	13 Ve	13 Lu	13 Me	13 Sa
	14 Di		14 Ma	14 Ve	14 Di	14 Me	14 Sa	14 Sa	14 Ma	14 Je Ascension	14 Di	14 Ma Fête nationale
	15 Lu	Reprise des cours 1	15 Me	15 Sa	15 Lu 13	15 Je	15 Di	15 Di	15 Me	15 Ve	15 Lu	15 Me
16 Sa		16 Ma	16 Je	16 Di	16 Ma	16 Ve	16 Lu 6	16 Lu 9	16 Je	16 Sa	16 Ma	
17 Di		17 Me	17 Ve	17 Lu 9	17 Me	17 Sa	17 Ma	17 Ma	17 Ve	17 Di	17 Me	
18 Lu		18 Je	18 Sa	18 Ma	18 Je	18 Di	18 Me	18 Me	18 Sa	18 Lu 21	18 Je	
19 Ma		19 Ve	19 Di	19 Me	19 Ve	19 Lu 2	19 Je	19 Je Mixité	19 Di	19 Ve	19 Me	
20 Me	Services de la faculté fermés	20 Sa	20 Lu 6	20 Je	20 Sa	20 Ma	20 Ve	20 Ve	20 Lu	20 Me	20 Sa	
21 Je		21 Di	21 Ma	21 Ve	21 Di	21 Me	21 Sa	21 Sa	21 Ma	21 Je	21 Di	
22 Ve		22 Lu	22 Me	22 Sa	22 Lu	22 Me	22 Di	22 Di	22 Me	22 Ve	22 Lu	
23 Sa		23 Ma	23 Je	23 Di	23 Ma	23 Ve	23 Lu 10	23 Lu 10	23 Je	23 Sa	23 Ma	
24 Di		24 Me	24 Ve	24 Lu 10	24 Me	24 Sa	24 Ma	24 Ma	24 Ve	24 Di	24 Me	
25 Lu		25 Je	25 Sa	25 Ma	25 Je Noël	25 Di	25 Me	25 Me	25 Sa	25 Lu Lundi de Pentecôte	25 Je	25 Sa
26 Ma		26 Ve	26 Di	26 Me	26 Ve	26 Lu 3	26 Je	26 Je	26 Di	26 Ma	26 Ve	26 Di
27 Me	Réouverture progressive des services	27 Sa	27 Lu	27 Je	27 Sa	27 Ma	27 Ve	27 Ve	27 Lu 13	27 Me	27 Sa	27 Lu
28 Je		28 Di	28 Ma	28 Ve	28 Di	28 Me	28 Sa	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Di	28 Ma
29 Ve		29 Lu	29 Me	29 Sa	29 Lu	29 Je		29 Di	29 Me	29 Ve	29 Lu	29 Me
30 Sa		30 Ma	30 Je	30 Di	30 Ma	30 Ve		30 Lu 11	30 Je	30 Sa	30 Ma	30 Je
31 Di		31 Ve		31 Me	31 Je	31 Sa		31 Ma	31 Di	31 Ve	31 Me	31 Ve

Semestres impairs	Semestres pairs
Rentrée / Jiv / intégration / accueil IP	
Fautes pédagogiques	
Vacances scolaires zone B	
Jours fériés / Fêtes légales	

après-midi banalisés pour événements université

Pré-rentrées et rentrées : à partir du 25 août 2025
Borne fin de l'année universitaire : 31 août 2026

Cas particuliers de bornage fin de l'année universitaire :

30 septembre 2026 pour les BUT 3, DEUST2, licences professionnelles, les masters 2 et les formations en alternance
31 octobre 2026 pour les thèses d'exercice

Veillez noter que ce calendrier est général pour l'université et vous indique les dates des deux semestres.

Concernant les examens, le master a un calendrier propre à la formation et déterminé à l'échelle du Département Histoire de l'Art et Archéologie car il est en session unique.

Les dates des examens seront indiquées sur le Moodle du secrétariat en cours de semestre.

CALENDRIER 2025-2026

CAMPAGNE D'INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Du jeudi 3 juillet à partir de 14h jusqu'au vendredi 3 octobre 2025

Attention :

l'inscription administrative en ligne n'est disponible qu'après l'obtention d'un avis favorable issu des plateformes de candidature (Mon Master, eCandidat, etc.)

Interruption des services d'inscription en ligne est prévue pendant la pause estivale du 25 juillet au 17 août inclus.

PRE RENTREE

Jeudi 11 septembre 2025 à 14h, salle A2.404

RENTREE

Lundi 15 septembre 2025

ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

Localisation du secrétariat : Bâtiment A – salles A1.351 à 399 (couloir en face des amphithéâtres A5 et A6)
Trouvez votre salle : <https://masalle.univ-lille.fr/>



Horaires d'ouverture du secrétariat :

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	9H – 12H	13H30 – 16H30
MARDI	9H – 12H	13H30 – 16H30
MERCREDI	9H – 12H	13H30 – 16H30
JEUDI	9H – 12H	13H30 – 16H30
VENDREDI	9H – 12H	FERMÉ

REGLEMENT DES ÉTUDES

Tout étudiant de l'Université de Lille est invité à consulter le règlement des études. Vous trouverez deux règlements :

- une **partie commune** qui constitue un cadre de référence pour l'organisation des études au sein de l'Université de Lille. Elle régit le déroulement des études et les modalités de validation d'un cursus de formation s'appliquant à l'ensemble des mentions de DEUST, licence, licence professionnelle (dont le BUT) et master. Le texte du règlement est accessible sur le site internet de l'université <https://www.univ-lille.fr/formation/boite-a-outils-rentree>
- une **partie spécifique**, rédigée le cas échéant au niveau de chaque composante, décrivant en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) de chaque mention de formation. Cette partie est diffusée par chaque composante en fonction des outils qui sont à sa disposition (intranet, moodle) et est également disponible sur <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art>

Vous y trouverez en particulier le détail sur les procédures d'admission et d'inscription, l'organisation générale des cursus, les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances et des compétences, l'organisation des évaluations, les aménagements des études pour les publics spécifiques.



MODALITES DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Conformément au *Code de l'éducation*, les **modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances (MCC)** indiquent annuellement pour chaque élément évalué :

- le nombre d'épreuves
- la nature (écrit, oral)
- le niveau d'évaluation retenu (BCC, UE ou EC)
- la durée
- le coefficient
- le type (évaluation continue intégrale, évaluation continue avec seconde session, évaluation terminale)
- dans le cas d'une évaluation continue avec seconde session, les modalités de report des notes
- l'évaluation des connaissances et des compétences peut avoir recours, pour tout ou partie, aux moyens numériques (article D. 611-12 du *Code de l'éducation*).

Les équipes pédagogiques veillent à la cohérence de ces diverses modalités et en informent les apprenants (par le biais notamment du guide des études) afin d'explicitier les exigences attendues d'eux au regard des objectifs de la formation.

La **communication des MCC** aux usagers est effectuée **au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire de la formation** et ne peuvent être modifiées en cours d'année, sauf cas de force majeure. Les supports associés à cette communication doivent rester accessibles jusqu'à l'issue de toutes les sessions d'évaluation de l'année universitaire.

Les MCC peuvent être adaptées selon les régimes de formation (formation initiale, continue, à distance) et aux publics spécifiques (salariés, personnes en situation de grossesse, etc...) ou encore via le contrat de réussite pédagogique pour les étudiants de Licence.

Cf. Modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences adoptées au CFVU du 11 avril 2024.

REGLES DE VALIDATION

ADM = admis

ADM C = admis par compensation entre BCC de même numéro entre semestres

ABJ = **absence justifiée dans les 72h auprès du secrétariat par un certificat médical**. Une absence, même justifiée, donne lieu à la note de 0.

ABI = absence injustifiée entraînant un DEF et bloquant le calcul de l'UE, du BCC concerné et de l'année.

AJ = ajourné

AJAC = passage en année supérieure avec enjambement

DEF = défaillant

VALIDATION DIRECTE

Il est nécessaire de **valider la totalité des BCC pour obtenir son année**.

- La validation directe des crédits ECTS attachés à une UE est effectuée si la note finale à cette UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si le BCC inclut plusieurs UE, la validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si une UE d'un BCC inclut plusieurs éléments constitutifs (EC), la validation directe de chaque élément constitutif est effectuée si la note finale est égale ou supérieure à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors du contrôle des connaissances (validation sans note).
- La validation d'un semestre est effectuée lorsque chaque BCC constituant le semestre est validé (30 crédits).

VALIDATION PAR COMPENSATION

En Master, la compensation s'effectue au sein des BCC et des UE. Elle ne s'effectue pas entre les BCC différents. Il est possible de ne pas appliquer la compensation entre les UE au sein d'un BCC si celles-ci correspondent à des compétences non compensables.

ORGANISATION DES ÉVALUATIONS

Les contrôles de connaissances peuvent être organisés tout jour ouvrable, dans les périodes d'enseignement ou d'examens. La convocation des étudiants aux épreuves terminales d'évaluation (écrites et orales) est faite par voie d'affichage, sur des panneaux réservés à cet effet, ou dans l'ENT des étudiants, au moins 15 jours avant le début des épreuves. Elle comporte l'indication de la date, de l'heure et du lieu de chaque épreuve.

Une convocation individuelle est envoyée aux étudiants dispensés d'assiduité dans le cadre d'aménagements spécifiques (étudiants en situation de handicap en particulier).

Veillez à vous tenir informer des dates, horaires et modalités, qu'elles soient organisées par le département, un autre département ou par la scolarité du campus Pont-de-Bois. En cas de doute sur les dates, horaires ou épreuves à présenter, contactez au plus vite la gestionnaire de votre formation.

ORGANISATION DES JURYS

Dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'éducation, la direction de la composante nomme annuellement, par délégation, du président de l'université, le président et les membres des jurys. Le jury est organisé à la mention et peut donner lieu à des séances de préparation à l'échelle d'un ou de plusieurs parcours. Le jury comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs et d'enseignants parmi lesquels le président du jury.

VALIDATION DU DIPLÔME

Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque BCC constitutif du parcours, soit par application des modalités de compensation précitées.

Le diplôme de Licence Histoire de l'art et Archéologie s'obtient quand les 180 crédits affectés aux blocs de connaissances et de compétences des six semestres sont acquis.

Les mentions sont données au diplôme de Licence Histoire de l'art et Archéologie selon la nomenclature suivante :

- « Assez bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 12/20
- « Bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 14/20
- « Très bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16/20

Aucune mention n'est délivrée en session de rattrapage sauf décision spéciale du jury.

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS ET ACCES AUX EVALUATION

Les règles d'assiduité aux enseignements valent les règles d'assiduité aux évaluations continues.

La **présence à tous les travaux dirigés (TD)** est **obligatoire**.

La **présence à tous les examens** est **obligatoire** (DS, exposés, interrogations écrites, etc.).
Toute absence devra être **justifiée**. En cas d'absence injustifiée (**ABI**), vous serez porté « défaillant » (**DEF**) dans le logiciel de recueil des notes, ce qui signifie que votre moyenne semestrielle ne pourra être calculée et que vous devrez par conséquent passer les examens de rattrapage en session 2 (contrôle terminal).

Seuls un certificat médical, un arrêt de travail (pour les stagiaires de la formation professionnelle) ou une attestation validée par le responsable pédagogique de l'enseignement concerné peuvent justifier une absence. **Le justificatif de l'absence est fourni au secrétariat pédagogique de la formation et au responsable de l'enseignement au plus tard 72 heures après l'absence. Tout certificat remis trop tardivement sera automatiquement refusé.**

Une absence justifiée (**ABJ**) donne lieu à un zéro. Dans certains cas d'absence justifiée, laissés à l'appréciation de l'enseignant, un rattrapage pourra vous être accordé, mais cette possibilité ne constitue en aucun cas un droit.

La mention **ABI** (absence injustifiée) est saisie et le résultat « Défaillant » est reporté sur le procès-verbal.
La mention **ABJ** (absence justifiée) est saisie et le résultat « Ajourné » est reporté sur le procès-verbal.



L'attention des étudiants est attirée sur le fait que le manquement à l'obligation d'assiduité et l'absence aux examens entraîneront systématiquement la suspension de la bourse ainsi que dans certaines situations la restitution des sommes déjà versées.

Les absences aux contrôles continus et aux examens terminaux sont rapportées au CROUS dans le cadre du contrôle de l'assiduité des étudiants boursiers. Elles entraînent une suspension du versement de la bourse par le CROUS et, le cas échéant, la production d'un ordre de reversement.

De même, tout étudiant ne procédant pas à son inscription pédagogique dans les temps à chaque semestre voit le paiement de sa bourse immédiatement suspendu (la date limite de l'IP est communiqué après le début de chaque semestre).

BIBLIOTHEQUES

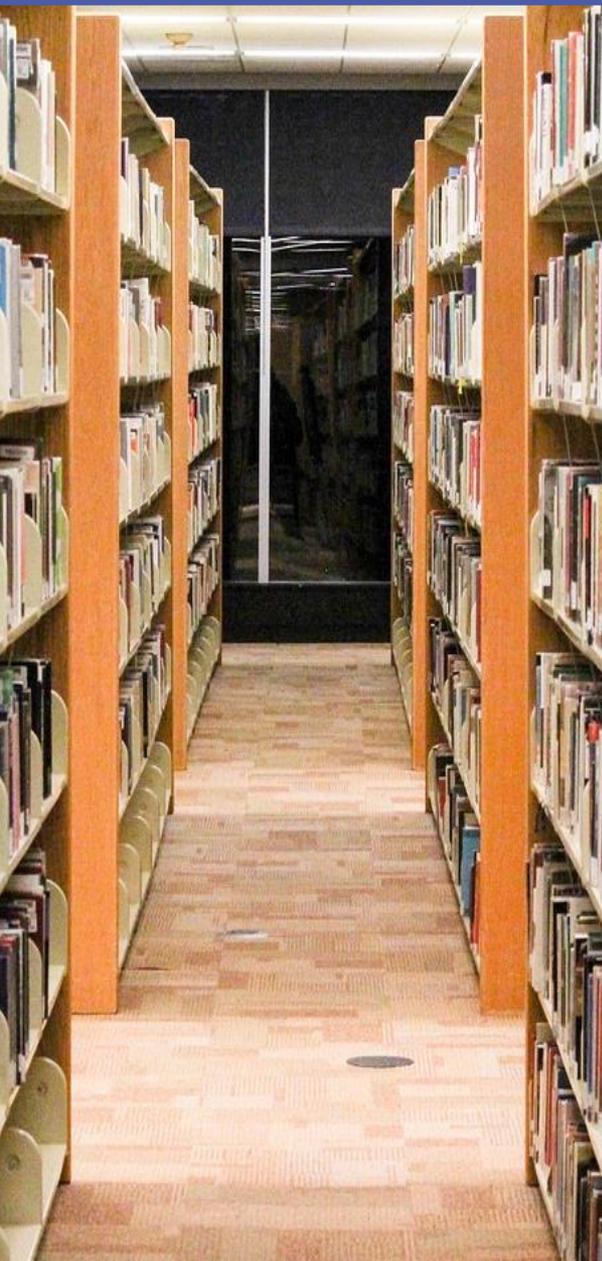
Accessibles aux étudiants, enseignants, chercheurs et chercheuses, personnels ainsi qu'aux personnes extérieures à l'université, les bibliothèques universitaires et *Learning centers* couvrent l'ensemble des champs disciplinaires des formations proposées à l'Université de Lille :

<https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/bibliotheques-et-learning-center/>

Trouver les ressources :

- L'Université de Lille et ses bibliothèques, vous propose des ressources documentaires physiques en libre accès ou en magasin (réserve) que vous pouvez obtenir rapidement en faisant la demande depuis Lillocat ou auprès d'un bibliothécaire. Lillocat est un moteur de recherche documentaire permettant de trouver et d'accéder facilement aux ressources physiques et numériques de ces bibliothèques : https://lillocat.univ-lille.fr/discovery/search?vid=33UDLILLE_INST:ULILLE
- Grâce au système du prêt entre bibliothèques (PEB), vous pouvez demander des documents en dehors de la région de Lille et les faire venir gratuitement. La réservation se fait via le catalogue collectif du Système universitaire de documentation (Sudoc) : <https://abes.fr/reseau-sudoc/sudoc-outils-et-services/peb/>
- Votre inscription à l'Université, vous permet également d'accéder à des ressources électroniques : <https://liste-documentation-electronique.univ-lille.fr/>





BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

La bibliothèque universitaire des sciences humaines et sociales BU SHS est en cours de rénovation, cela jusqu'en 2026. Pendant la durée des travaux, le bâtiment D sur le campus Pont-de-Bois devient bibliothèque universitaire provisoire.

80 000 documents en libre accès
184 places assises : 150 places de travail et 34 postes informatiques
Prêt/retour, inscriptions et renseignements bibliographiques, PEB

Contact

Tel. : 03.20.41.70.00

<https://bushs.univ-lille.fr>

BIBLIOTHEQUE HUMANITES

Arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage

Emprunt possible pour les détenteurs d'une carte multiservices ou d'une carte lecteur

4 espaces de co-working, 4 postes informatiques, une salle concours, matériels à disposition (massicot, machine à relier, télé agrandisseur, scanner)

Animation culturelle et scientifique : cafés-débats, ateliers de recherche documentaire, d'écriture littéraire et des séances de lecture publique, invitations de personnalités

Contact

Campus Pont-de-Bois Bâtiment A – salle A1.727

Tel. : 03.20.41.61.81

Mail : bhuma@univ-lille.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8h-20h

Vendredi : 8h-19h

Samedi : 9h-13h



BIBLIOTHEQUE JULES MICHELET

Histoire, géographie et histoire de l'art

- Fonds en histoire de la période médiévale à la période contemporaine
- Fonds préparation aux concours CAPES histoire-géographie et Agrégation en histoire
- Fonds en histoire de l'art (peinture, gravure, sculpture, architecture, urbanisme) incluant la muséologie, la muséographie et le patrimoine régional et mondial

200 places, 4 espaces de co-working, 4 postes informatiques, une salle concours

Contact

Campus Pont-de-Bois Bâtiment A – salle A2.398

Tel. : 03.20.41.62.73

Mail : bibliotheque.michelet@univ-lille.fr

<https://michelet-biblio.univ-lille.fr/>

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8h-20h

Vendredi : 8h-19h

BIBLIOTHEQUE GEORGES LEFREBVRE

rattachée à l'UMR 8529 IRHIS

Histoire et histoire de l'art du Moyen Age à l'époque contemporaine, histoire régionale

Consultation sur place

Contact

Campus Pont-de-Bois Bâtiment A – salle A1.217

Tel. : 03.20.41.63.62

<https://bibirhis.hypotheses.org/>

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h00-12h30 / 14h00-17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 9h00-17h30

Vendredi : 9h00-13h00



CENTRES DE RECHERCHE



La Faculté des Humanités associe **cinq laboratoires de recherche** :

- ALITHILA - Analyses littéraires et histoire de la langue
- CEAC - Centre d'étude des arts contemporains
- HALMA - Histoire, archéologie et littérature des Mondes Anciens
- IRHiS - Institut de recherches historiques du Septentrion
- STL - Savoirs, Textes, Langage

La formation dispensée aux étudiants en HAA s'appuie sur les recherches effectuées par les enseignants-chercheurs, qui sont, pour la plupart, rattachés aux unités de recherche HALMA et IRHiS dépendant de l'Université de Lille et du CNRS (Centre national de la recherche scientifique).



HALMA

HISTOIRE, ARCHEOLOGIE ET LITTÉRATURE DES MONDES ANCIENS

Unité Mixte de Recherche 8164

Etudes de la préhistoire à l'Antiquité tardive centrées sur le bassin Méditerranéen, l'Europe du nord et de l'Atlantique jusqu'au Moyen-Orient

Équipe pluridisciplinaire associant des archéologues, historiens, philologues et spécialistes des cultures antiques

Directrice : Sandrine Huber

Directeurs-adjoints : Philippe Abrahami et Charles Delattre

Gestionnaire-Valorisation de la Recherche : Thibaut Foutrey

Contact

Campus Pont-de-Bois – Bâtiment E – 1^{er} étage

Mail : halma@univ-lille.fr

<https://halma.univ-lille.fr/>



IRHiS

**Institut de Recherches
Historiques du Septentrion**

UMR 8529, UNIV. LILLE · CNRS

IRHiS

INSTITUT DE RECHERCHES HISTORIQUES DU SEPTENTRION

Unité Mixte de Recherche 8529

Etudes du Moyen Age à nos jours en histoire et histoire de l'art régionale et internationale

Images, langages et réception artistiques, savoirs et circulations économiques, interactions des territoires et des sociétés

Directeur : Charles Mériaux

Directrice adjointe en charge des Humanités numériques : Elise Baillieul

Directrice adjointe en charge des doctorants : Marie Derrien

Directeur adjoint en charge des partenariats internationaux : Christophe Fletcher

Secrétaire générale Valorisation de la recherche : Christine Aubry

Contact

Campus Pont-de-Bois – Bâtiment E – niveau -1

Mail : christine.aubry@univ-lille.fr

<https://irhis.univ-lille.fr/>

ASSOCIATIONS DU DEPARTEMENT

GAUL – GROUPEMENT ARCHÉOLOGIQUE UNIVERSITAIRE LILLOIS

Ensemble d'étudiants en archéologie de l'Université de Lille, le GAUL est une association aux rôles pédagogiques variés. Cette association est ouverte à tous les étudiants d'horizons divers dès la Licence, ainsi qu'au grand public qui souhaite promouvoir l'archéologie. Les objectifs essentiels sont :

- aider les étudiants en archéologie et en histoire dans leur travail tuteurat, aide aux exposés, annales, etc.
- promouvoir l'activité archéologique par le biais d'offres de stage, de rencontres avec des professionnels, d'expositions et d'excursions
- rendre des services aux étudiants mise à disposition de documentation scientifique, vente de truelles, etc.
- la mise en ligne d'un site web comprenant l'actualité de la recherche et de l'association, ainsi qu'un forum
- l'édition d'un journal, le *Journal du GAUL* traitant de sujets liés à l'archéologie et à l'université

Campus Pont-de-Bois - Bâtiment E - Bureau E1.02

Mail : gaulille@gmail.com

LILLOMUSÉES – ASSOCIATION DU MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

L'Association Lillomusées est un complément pratique et concret au Master Patrimoine et Musées. Ses missions sont :

- valoriser les travaux patrimoniaux et projets culturels de ses étudiants en lien avec certains de ses enseignement
- favoriser une meilleure connaissance et solidarité entre les différentes promotions
- Encourager l'insertion professionnelle, en offrant des opportunités supplémentaires de faire connaître les travaux réalisés et les compétences spécifiques acquises par les étudiants

Mail : lillomusees@univ-lille.fr

<https://lillomusees.univ-lille.fr>

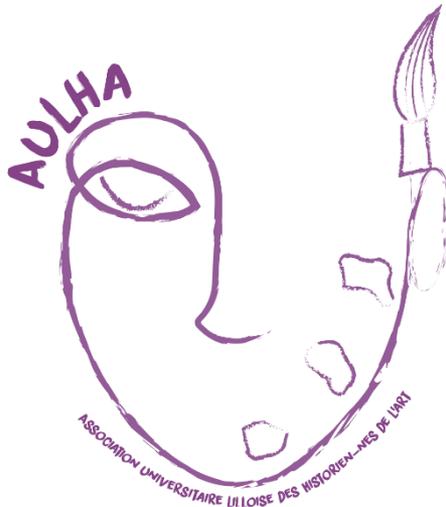
LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/association-lillomusees-84b1b5277/>



GAUL

Groupeement Archéologique
Universitaire Lillois





AULHA – ASSOCIATION UNIVERSITAIRE LILLOISE DES HISTORIENS DE L'ART

AULHA a pour projet d'accueillir, de guider les étudiants en donnant quelques clés essentielles et pratiques pour la réussite des études, que ce soit au niveau purement théorique (pour les cours) ou bien social (les rencontres physiques et interactions sociales). Divers projets au cours de l'année :

- sorties culturelles et visites guidées au sein de la métropole lilloise
- semaine dédiée à une ou plusieurs thématiques particulières
- dossiers bibliographiques et fiches techniques/méthodologiques pour la licence
- bourses aux livres d'Histoire de l'art
- « After Work » dans notre QG lillois (qui sera dévoilé très prochainement lors d'un post particulier...)
- rédaction d'articles autour d'une ou plusieurs thématiques particulières

Campus Pont-de-Bois - Bâtiment A - Bureau A2.358

Tel. : 03.20.41.61.38

Mail : aulhaasso@gmail.com

Informations pratiques

LE CLIL

Le **centre de langues de l'Université de Lille (CLIL)** est consacré à l'enseignement et à l'apprentissage des langues vivantes. Le CLIL réunit **3 pôles** :

- Le **pôle DELANG** vous permet d'accéder à la diversité linguistique et de parfaire vos techniques de communication. Ce pôle coordonne et gère toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les diplômes universitaires de formation en langue (DUFL). Pas moins de 22 langues sont proposées par le pôle DELANG à l'ensemble des étudiants de l'Université de Lille.

Pôle DELANG Pont-de-Bois – Bâtiment A – salle A1.682

Tel. : 03.20.41.72.37 / 03.20.41.72.65

Mail : delang.pdb@univ-lille.fr

- Le **pôle DEFI** (département d'enseignement du français à l'international) en charge des enseignements FLE (Français Langue Étrangère) accueille des étudiants internationaux souhaitant apprendre la langue française et connaître la culture. Ces formations permettent de valider des crédits ETCS.

- Le **pôle didactique transversal** coordonne les certifications et les centres de ressources en langues (CRL).

Les certifications : le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) ou d'autres certifications externes. La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille.

<https://clil.univ-lille.fr/certifications/cles/>

Mail : cles@univ-lille.fr

Les centres de ressources en langues (CRL) : ce sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage (tuteurs, ateliers, tandem, cafés langues). Ce dispositif est accessible gratuitement aux étudiants, enseignants ou personnels de l'université. L'inscription se fait en ligne via l'application CALAO disponible sur l'ENT.

Contact

CRL Pont-de-Bois – Bâtiment B – salle B2.252 (en face de l'amphi B3)

Tél. : 03.20.41.68.13

Mail : crl@univ-lille.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 18h

FAIRE UN STAGE ET ETRE ACCOMPAGNE DANS SON INTERTION PROFESIONNELLE

Le stage, qu'il soit obligatoire ou optionnel, permet non seulement d'expérimenter les connaissances acquises dans votre formation à l'Université mais aussi de développer de nouvelles compétences qui vont enrichir la poursuite de vos études et faciliter vos démarches d'insertion professionnelle.

Tout stage donne lieu à la production d'une **convention de stage**, document contractuel **obligatoire**, qu'il convient de saisir au moins 3 semaines avant le début du stage sur l'application ESUP-Gérer mes stages, disponible sur votre ENT.

Afin d'établir votre convention de stage, nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des procédures sur le site de la Faculté et sur Moodle :

<https://humanites.univ-lille.fr/stages-insertion-professionnelle>

Pour rejoindre le cours Moodle dédié aux stages et à l'insertion professionnelle, clé : msru5j

Vous y trouverez également des outils et ressources pour vous aider dans vos démarches de stage (recherche, candidature...) et pour vous guider dans l'élaboration de votre projet professionnel. Nous vous invitons également à vous inscrire sur les réseaux sociaux professionnels, véritables appuis pour élargir votre réseau professionnel et faciliter votre recherche de stage.

Lilagora, le réseau professionnel de l'Université de Lille :

<https://www.lilagora.fr/group/faculte-des-humanites/30>

LinkedIn, réseau social professionnel :

<https://www.linkedin.com>

Contact :

Bureau des stages – Bâtiment A – Bureau A3.336

Suzanne KLIMSZA

Mail : suzanne.klimsza@univ-lille.fr

Tel. : 03.62.26.95.00

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 10 à 12h et de 15h à 17h

MOBILITE INTERNATIONALE



L'Université de Lille propose aux étudiants des périodes de mobilité dans des établissements scolaires de l'un des 33 pays membres du programmes ERASMUS + ou dans des établissements d'enseignement supérieur partenaires hors-Europe. A partir de la Licence 2, vous avez la possibilité de partir un ou deux semestres pour une mobilité d'étude ou de stage.

Les principes d'une mobilité à l'étranger :

- Reconnaissance des études validées à l'étranger : vous suivez les enseignements dans l'université à l'étranger (60 ECTS/an), et cela vous donne l'équivalence de votre année à l'Université de Lille donc vous n'avez pas à repasser cette année d'étude quand vous revenez à Lille
- Aucun frais de scolarité dans l'université d'accueil (seulement ceux de Lille)
- Obtention de bourses et d'aides spécifiques (Allocation Erasmus, bourse Mermoz, etc.)
- Amélioration des compétences linguistiques
- Découverte de nouvelles expériences pédagogiques
- Ouverture interculturelle

Informations : <https://international.univ-lille.fr/>

Contact

Coordinateur relations internationales : Markus KOHL, markus.kohl@univ-lille.fr

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP



L'Université de Lille est pleinement engagée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Le **Bureau de Vie Etudiante et Handicap (BVEH)** accueille les étudiants et propose la mise en place d'ajustements pédagogiques pour le suivi des enseignements, tout en aménageant les conditions d'examens.

ATTENTION : la procédure étant longue, vous devez dès le début de l'année universitaire entreprendre vos démarches.

AMENAGEMENTS DES ETUDES (liste non exhaustive)

- Aménagement du cursus (étalement d'étude, dispense d'assiduité, délais supplémentaire)
- Assistant d'études, preneur de notes, tuteur
- Aides techniques et matérielles (PC portable avec logiciel, photocopies, support numérique)

AMENAGEMENTS DES EXAMENS (liste non exhaustive)

- Majoration du temps de composition (tiers temps)
- Salle à part ou individuelle
- Prêt d'un ordinateur avec logiciel
- Assistance d'un secrétaire d'examen
- Adaptation des sujets
- Possibilité d'effectuer des auto-soins et des sorties de salle

Contacts

BVEH Pont-de-Bois -Bâtiment A – Bureau A2.027

Tel. : 03.20.41.73.26

Mail : bveh.pdb@univ-lille.fr

Référent pédagogique : Frédéric CHAPPEY, frederic.chappey@univ-lille.fr

Référente administrative : Lorraine BERTHELEMY, lorraine.berthelemy@univ-lille.fr

DEMANDER UN AMENAGEMENT DES ETUDES ET DES EXAMENS

- 
- 1** Prendre rendez-vous avec le BVEH pour définir vos besoins
 - 2** Prendre rendez-vous avec le médecin au Centre de Santé des étudiants (SUMPPS) qui délivre un certificat
 - 3** La Commission Handicap Plurielle d'Etablissement (CHPE*) étudie votre dossier
 - 4** Le BVEH transmet une notification des aménagements à l'étudiant pour signature
 - 5** Le référent Handicap de votre département communique les aménagements aux enseignants et à l'équipe administrative

** La commission est composée du personnel chargé de la mission handicap, du médecin SUMPPS, des référents des composantes de la faculté ; elle étudie l'ensemble des dossiers en fonction des possibilités d'aménagements dans votre formation*



SCOLARITE

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

L'inscription administrative se déroule en **quatre étapes pour les nouveaux étudiants** :

Etape 1 : Munissez-vous de l'attestation d'acquiescement de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) et de votre numéro INE-INES.

Etape 2 : Mettez en ligne les pièces demandées sur la plateforme : <https://inscriptions.univ-lille.fr>

Etape 3 : Recevez à domicile **vosre carte étudiante et certificat de scolarité** après vérification de votre dossier d'inscription administrative par le relais scolarité inscription.

La carte multiservices permet :

- d'avoir accès aux locaux universitaires,
- d'emprunter auprès des bibliothèques universitaires partenaires,
- de vous restaurer en payant via l'application IZLY.

Etape 4 : Suite à votre inscription administrative, vous devez **activer votre identité numérique**. Pour initialiser votre identité numérique, vous allez recevoir un mail d'activation sur l'adresse communiquée lors de votre inscription.

Vous devrez ensuite vous rendre sur <https://ent.univ-lille.fr> pour vous authentifier

Une fois la phase d'authentification effectuée, vous serez automatiquement redirigé sur votre ENT, en mode connecté.

À noter

- le format de votre identifiant (ou login) doit prendre la forme : prenom.nom.etu
- le format de votre mail doit prendre la forme : prenom.nom.etu@univ-lille.fr

Retrouvez la procédure étape par étape en vidéo : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire>

Contact

Relais scolarité Pont-de-Bois – Bâtiment A – Maison de l'étudiant

Tel. : 03 20 41 60 35

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

L'inscription pédagogique s'effectue sur le site web de l'université via votre ENT. Seule l'inscription pédagogique vous permet de vous inscrire aux cours que vous avez choisis (en cas de choix) et de valider votre inscription aux examens. L'inscription pédagogique doit se faire **à chaque semestre**. En cas de problème, contactez votre secrétaire pédagogique.



INFORMARTION, ORIENTATION

Les conseillers du **service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO)** sont à votre écoute pour vous informer sur l'offre de formation, l'organisation des études, les passerelles entre filières, les poursuites d'études et la découverte des métiers. Le SUAIO est également à votre disposition pour vous accompagner dans votre réflexion et votre démarche de réorientation.

Informations :

<https://www.univlille.fr/formation/sinformer-sorienter/etreaccompagne-tout-au-long-de-son-cursus>

Contact

SUAIO Pont-de-Bois – Bâtiment A – Maison de l'étudiant

Tel. : 03.20.41.62.46

Mail : orientation@univ-lille.fr

AMENAGEMENTS DES ETUDES

L'Université de Lille propose des aménagements pédagogiques spécifiques, des formes d'enseignement, des emplois du temps et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences au bénéfice de certaines catégories d'étudiants :

- Étudiant en situation de handicap
- Étudiant artiste de haut niveau
- Étudiant engagé dans plusieurs cursus
- Étudiant inscrit dans des formations à distance
- Étudiant inscrit à l'association sportive de l'Université de Lille
- Engagement citoyen et associatif
- Étudiante enceinte
- Étudiant chargé de famille
- Étudiant bénéficiant du statut étudiant-entrepreneur (délivré par le MESR)
- Sportif de haut niveau
- Étudiant salarié
- Étudiant en exil

Informations : <https://www.univ-lille.fr/formation/amenagements-des-etudes/>

Demande de contrat d'aménagement : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/scolarite/amenager-mes-etudes/>



LA VIE SUR LE CAMPUS

CULTURE

Informez-vous auprès du service Action Culture sur les nombreuses manifestations culturelles organisées sur le campus

Rendez-vous culturels : spectacles, conférences, sorties, expositions
Ateliers de pratique artistique : théâtre, cirque, arts visuels, arts numériques, musique, danse, art vocal, écriture, littérature

Projets culturels : théâtre, danse, chant, musique

Le dispositif **Atout Culture de l'Université de Lille** vous permet de bénéficier d'avantages auprès des structures culturelles de la région :

<https://culture.univ-lille.fr/atout-culture/atout-culture/>

Des lieux de culture au cœur des campus :

- Campus Cité scientifique - l'Espace culture
- Campus Pont de Bois - le Kino, le Théâtre des Passerelles, la galerie d'exposition les 3 Lacs, la BU SHS

Contact

Direction culture

Mail : culture@univ-lille.fr

<https://culture.univ-lille.fr>

SPORT

Des activités sportives notées ou non, compétitives ou de loisir, autonomes ou surveillées sont proposée par le **Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives** (SUAPS) chaque semaine dans les divers campus.

Contact

Maison des sports Pont-de-Bois – Bâtiment A

Tel. : 03.20.41.62.69

Mail : arlene.sturbaut@univ-lille.fr

: <https://sport.univ-lille.fr>



LA MAISON DE LA MEDIATION

La maison de la médiation est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour mission de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

La maison de la médiation est associée à différents dispositifs :

- La cellule de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)
- La cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVISH)
- Le médiateur, référent racisme, antisémitisme et en charge des discriminations

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>
Rubrique Signalement, onglet "Comment faire un signalement".

Contacts

Tel. : 03.62.26.91.16

Mail : maison-mediation@univ-lille.fr

Cellule harcèlement moral (CESAHM) : contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule harcèlement sexuel (CEVISH) : contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, référent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations : amadoubal@univ-lille.fr

Permanences : du lundi au vendredi au siège de l'université (Lille) ou aux jours et lieux de permanence sur les campus : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>

Maison de l'étudiant Pont-de-Bois - Bâtiment A - salle A2.025

Informations : <https://www.univ-lille.fr/universite/connaitre-les-engagements-qui-nous-guident/garantir-legalite-et-la-diversite>



SE LOGER

Où se loger ?

- Dans une résidence universitaire du Crous :
<https://www.crous-lille.fr/logements/>
- Chez un particulier avec le système locaviz du Crous (garantissant le paiement du loyer et des charges locatives à votre propriétaire en cas de défaillance de paiement) :
<https://www.lokaviz.fr/home/index/n:203>
- Location partenaire de l'université :
<https://univ-lille.studapart.com/fr/>
- Il existe également d'autres moyens pour se loger :
Chez des bailleurs (dans le privé et d'autres alternatives telles que logement à la ferme, HLM...)
En colocation dans le cadre d'un projet solidaire
En résidence hôtelière pour des courts et moyens séjours

Informations :

<https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/vie-pratique/se-loger>

Les différents types d'aide au logement dont vous pouvez bénéficier :

<https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/vie-pratique/aides-au-logement>

SE RESTAURER

Il existe sur les campus de nombreuses possibilités pour se restaurer le midi ou même le soir, prendre le petit-déjeuner ou juste un café. Des espaces de convivialité sont également à votre disposition au cœur du campus Pont-de-Bois dans les bâtiments A et B : micro-ondes, tables de pique-nique, etc.

Découvrez les points de restauration :

<https://www.crous-lille.fr/se-restaurer/ou-manger/>

Dans les restaurants universitaires, vous pourrez prendre un repas complet au tarif étudiant de 3,30 € et même des repas gratuits sous conditions : <https://www.crous-lille.fr/restauration/laide-a-restaurationhauts-de-france/>

Le Crous dispose de son propre moyen de paiement via le service IZLY. Pour payer votre repas, ouvrez l'application avec votre téléphone mobile, cliquez sur « Payer », générez un QR code, et présentez le ou utilisez votre carte d'étudiant sans contact.

En savoir plus sur le compte IZLY :

<https://www.izly.fr/#howitworks>

LES RESSOURCES NUMERIQUES

Les ressources numériques de l'université permettent de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur l'organisation et la vie de l'université mais aussi d'échanger et de collaborer via différents outils.

Environnement numérique de travail (ENT) : applications, actualités et intranet

L'ENT ULille est votre porte d'entrée pour accéder aux applications pratiques, aux alertes et actualités de l'université, à l'intranet et à la plateforme pédagogique Moodle.

Identité numérique

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont générés automatiquement. En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse mail de type : prenom.nom.etu@univ-lille.fr

Se connecter au réseau sans fil - WIFI

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification. Votre email ULille est votre identifiant.

Retrouvez le tuto pour vous connecter : <https://infotuto.univ-lille.fr/fiche/eduroam>

Messagerie et agenda en ligne

Mails, carnet d'adresses, agendas partagés... vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative sur le logiciel Zimbra.

Sauvegarder et stocker grâce à NextCloud

Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Proposé avec un espace de 50 Go, ce service de stockage vous permet d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet et de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

Travaillez à distance avec la licence **Zoom** souscrite par l'université

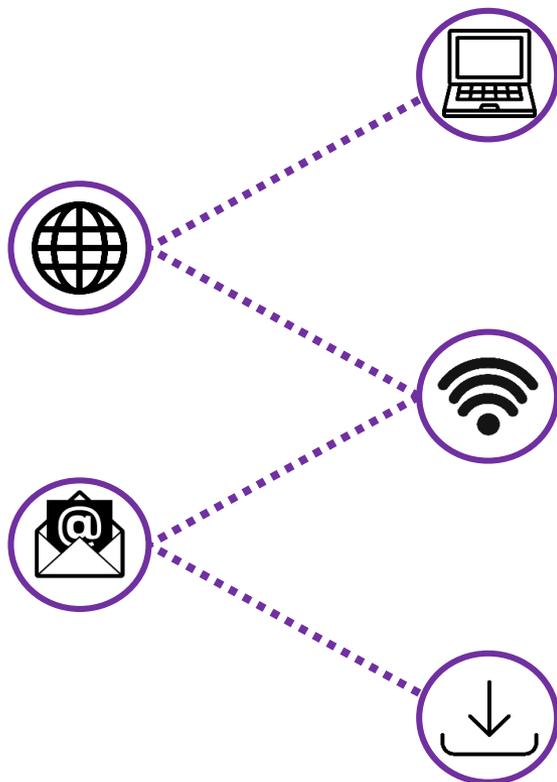
Ressources en ligne

Réviser, apprendre, comprendre en consultant des milliers de ressources libres via les Universités Numériques Thématiques.

Informations : <https://dip.univ-lille.fr/ressources-pedagogiques/>

PACTEs : <https://pactes.u-hdf.fr>

Ce portail régional vous permettra de vous approprier une méthodologie de travail universitaire, tester votre maîtrise des prérequis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire, vérifier la maîtrise des outils numériques.



FACULTÉ
DES HUMANITÉS

UNIVERSITÉ DE LILLE
CAMPUS PONT-DE-BOIS



humanites.univ-lille.fr/histoire-art